

# L'Augmentation de la flotte allemande

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 146

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250068>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## M<sup>r</sup> W. J. Bryan



Candidat des démocrates à la Présidence des Etats-Unis.

## L'AUGMENTATION

DE LA

### flotte allemande

L'Allemagne, qui sous le règne de Guillaume, avait semblé se désintéresser des questions coloniales, a, dans ces dernières années, pris un essor extraordinaire, au point de vue commercial. Sa flotte marchande qui, en 1070-71, comptait à peine 127 vapeurs, jaugeant 105.000 tonnes, en possède aujourd'hui 878, jaugeant 1 626 000 tonnes. Reléguée en 1871, bien après les Etats-Unis et la France, elle a aujourd'hui une avance extraordinaire sur ces deux rivales (1). Bien que ne possédant pas encore de puissantes colonies, elle a cependant des établissements importants en Afrique et en Océanie, et l'envoi du maréchal de Waldersée à Pékin indique qu'elle a la prétention de se tailler un vaste empire en Chine.

Mais pour réaliser ces desseins hardis, il fallait constituer une flotte de guerre capable de tenir tête à l'Angleterre elle-même.

Si l'on considère l'état actuel des escadres européennes, l'Allemagne ne tient aujourd'hui que le quatrième rang : alors que l'Angleterre peut mettre en ligne 36 cuirassés modernes, la France 22, la Russie 14, l'Italie 12, elle n'en a que 6 complètement achevés. Elle n'a pas un seul croiseur cuirassé alors que l'Angleterre en dispose de 9, la Russie de 8, la France de 6, l'Italie de 2. Elle possède, il est vrai, 12 garde-côtes cuirassés, alors que la France n'en a que 9, la Russie que 7, l'Angleterre que 2, et l'Italie pas un seul. Mais les navires de ce type ne conviennent guère qu'à des opérations purement défensives, et le temps n'est plus où l'Allemagne songeait seulement à protéger son littoral contre les incursions ennemies. Quand aux torpilleurs, elle peut en mettre en ligne 119, alors que la France en compte 188, l'Angleterre 70, la Russie 69 l'Italie 68.

Déjà, en 1898, le gouvernement allemand avait décidé de porter la flotte à 19 vaisseaux

(1) En 1870, l'Angleterre comptait 2 426 vapeurs, les Etats-Unis 513, la France 288, l'Allemagne 127. En 1899 le nombre des vapeurs anglais s'était élevé à 5 707, celui des vapeurs allemands à 878, celui des vapeurs français à 547, celui des vapeurs des Etats-Unis est tombé à 502.

de ligne, 8 garde-côtes cuirassés, 12 grands croiseurs, 30 petits croiseurs. Tous ces navires devaient être construits pour le printemps de 1904. Cette augmentation ne parut pas suffisante à l'empereur, secondé par le *Flottenverein* (Société de propagande en faveur de la marine de guerre), qui, en mai 1899, comptait 114.345 adhérents ; il exerça une pression sur le Parlement pour obtenir de nouveaux crédits. Le 11 décembre 1899, le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire, le comte de Bulow, ministre des Affaires étrangères, le vice-amiral Tirpitz, ministre de la Marine, le baron de Thielmann, ministre des Finances, montant tour à tour à la tribune du Reichstag, venaient défendre un projet qui n'avait pas encore été soumis à l'assemblée et dont le Conseil fédéral n'était saisi que depuis quelques jours.

Le 25 janvier 1900, un nouveau projet d'augmentation de la flotte, était déposé à la tribune du Reichstag.

Pour atteindre notre but, lit-on dans l'exposé des motifs, but qui est de protéger notre commerce maritime et nos colonies en nous assurant une paix honorable, ils nous faut d'après les effectifs des autres puissances navales et en tenant compte de nos formations tactiques, deux doubles escadres de vaisseaux de ligne réalisant les derniers progrès accomplis, et le nombre de croiseurs, de torpilleurs, etc., qui s'ensuit. Ce sont donc deux nouvelles escadres que nous demandons, et cette nouvelle flotte de deux escadres sera organisée au point de vue tactique comme la première flotte établie par la loi de 1898.

» Pour le service en temps de paix, on s'inspirera des considérations suivantes : même une fois cette augmentation de la flotte mise à exécution, les effectifs de la marine allemande seront encore inférieurs, dans une mesure plus ou moins grande, à ceux d'autres puissances navales. Il faudra donc chercher à compenser cette infériorité en donnant au personnel un instruction des plus compétentes et en l'habituant à opérer avec un assez grand nombre de navires.

» Pour le service en temps de paix, il faut au moins avoir les navires les meilleurs et les plus récents, constitués d'une manière permanente en groupe actif, c'est-à-dire en un groupe dans lequel figurent tous les vaisseaux de ligne et les croiseurs en service. Cette flotte forme l'école destinée à enseigner la tactique qui doit être employée avec une double escadre, et, en cas de guerre, elle soutiendrait le premier choc.

» La seconde flotte, qui comprendra les vaisseaux de ligne plus anciens, n'a besoin d'avoir en service actif que la moitié des navires ; mais pour les manœuvres navales, afin d'apprendre à manœuvrer avec des groupes plus considérables, on rappellera en service actif quelques navires de la seconde moitié en non activité. En cas de guerre cette seconde flotte, la réserve de combat, devra sous la protection de la flotte de combat active, compléter, après la mobilisation, l'instruction défectueuse de son équipage, et apprendre à manœuvrer avec des groupes assez considérables.

» Du moment que l'Allemagne possédera les escadres des vaisseaux de ligne capable de rendre d'excellents services, une escadre de garde-côtes, composée de petits cuirassés, n'aura plus grande importance.

Le projet modifiait ainsi la loi de 1898. Le nombre des cuirassés était porté de 19 à 38, celui des grands croiseurs de 12 à 20, celui des petits croiseurs de 30 à 45. La flotte nouvelle devait être achevée en 1917. Elle se répartissait en quatre escadres comptant cha-

cune 8 grands cuirassés. Deux de ces escadres composaient la flotte de combat active, deux la flotte de combat de réserve. En outre, 4 cuirassés devaient assurer le service de remplacement. Les croiseurs devaient soit être employés comme éclaireurs dans les eaux allemandes, soit être affectés aux services dans les eaux étrangères. On en comptait également un certain nombre en réserve. Les huit garde-côtes cuirassés existants, devaient constituer une escadre jusqu'à l'achèvement du programme de 1900.

Le projet de 1900 entraînait une énorme augmentation de dépenses. Le budget de la marine, qui se montait en 1900 à 211 millions, devait s'élever progressivement jusqu'à plus de 400 millions en 1917. Le gouvernement espérait que l'augmentation progressive des rentes suffirait à couvrir la dépense ; il se déclarait cependant prêt à recourir à un emprunt d'un milliard environ si ses prévisions n'étaient pas réalisées.

La Commission du Reichstag, moins optimiste, adopta le programme naval qui lui était soumis avec quelques modifications. Elle réduisit de 6 le nombre des grands croiseurs, de 7 celui des petits croiseurs ; mais elle se garda bien de toucher aux cuirassés que tous les marins sérieux considéraient comme les seules véritables unités de combat. L'économie obtenue, grâce à cette réduction, s'élevait à plus de 450 millions. La Commission calculait que, de 1900 à 1917, les dépenses de la marine s'élevaient à 5 milliards et demi, soit 2 milliards 200 millions pour la construction et l'armement des navires, 2 milliards et demi pour les dépenses permanentes, 500 millions pour les intérêts des emprunts, 140 millions pour les retraites de la marine. Afin de combler le déficit que créait cet accroissement de dépenses, la Commission proposait de demander 62 millions par an de plus à l'impôt, et de recourir à un emprunt de 535 millions environ. Le projet ainsi modifié était voté par 201 voix contre 103. Au cours de la discussion, le ministre de la Marine déclarait que, si le gouvernement renonçait momentanément à la mise en chantier d'un certain nombre de croiseurs, il se réservait le droit d'en demander plus tard la construction.

D'après le projet rectifié, les quatre escadres de combat (active et réserve) comprenaient 34 cuirassés, 8 grands croiseurs et 24 petits croiseurs. 3 grands croiseurs et 10 petits croiseurs étaient destinés au service des stations lointaines. Enfin, 4 cuirassés, 3 grands, 4 petits croiseurs assuraient le service de remplacement. Le projet édictait en outre que les navires seraient remplacés par de nouvelles unités ; les cuirassés en vingt-cinq, les croiseurs en vingt ans.

Ces délais courent à partir de l'année où sera accordée la première somme destinée à la construction du navire qui doit être remplacé, et vont jusqu'à l'année où sera accordée la première somme destinée à la construction du navire de remplacement.

Bien que le terme du programme naval de 1900 soit assigné à l'échéance lointaine de 1915, la flotte allemande comprendra, dès 1908, 37 cuirassés y compris ses garde-côtes cuirassés. Même en tenant compte des unités déjà visibles, la France ne dispose que de 34 à 35 cuirassés (vaisseaux de ligne et garde-côtes), si encore les 6 cuirassés dont la mise en chantier a été votée naguère par les Chambres sont terminés à cette date. On voit que si nos voisins ne veulent pas être condamnés à jouer sur mer un rôle tout à fait secondaire, ils devront tenter un nouvel effort.